

Les fabricants de Linky défendent la véracité des consommations

Les compteurs connectés disent-ils la vérité ? La réponse est clairement non pour [une étude néerlandaise](#) constatant après des tests de forte disparité sur les consommations réelles. Une surestimation de près de 600% ou une sous-estimation de près de 40% donnent le tournis. Pour expliquer cette distorsion, les universitaires pointent du doigt la conception des compteurs, principalement ceux utilisant une bobine Rogowski (cas de la sur-estimation) et ceux s'appuyant sur des capteurs à effet Hall (cas de sous-estimation). De plus, les scientifiques mettaient en avant les problèmes liés aux ampoules basse-consommation et aux LED.

Nos confrères de *La Tribune.fr* ont remarqué que les compteurs français Linky disposaient de capteurs à effet Hall et donc potentiellement affectés par une sous-estimation de la consommation. Il n'en fallait pas plus pour que les constructeurs de Linky (Sagemcom, Itron, Landis+Gyr, Ziv, Cahors et Elster) et Enedis réagissent.

Défenses techniques et normatives à l'appui

Ensemble, ils expliquent dans un communiqué que les résultats de l'étude néerlandaise ne les concernent pas. Et cela pour plusieurs raisons. En premier lieu, ils revendiquent des différences techniques avec leurs homologues néerlandais : « *Sagemcom, Itron, ZIV et Elster développent des compteurs Linky qui n'utilisent pas de capteurs à effet Hall ou Rogowski... la mesure est réalisée par « shunt » (résistance de faible valeur) pour les compteurs monophasés et/ou un transformateur de courant.* » Pour les compteurs Landis+Gyr, ils utilisent « *une méthode différente de mesure basée sur une solution Embedded Coil (bobine intégrée)* ». En regardant attentivement le communiqué, rien n'est dit sur sur Cahors. (NDLR : Cahors fournit des concentrateurs et non des compteurs Linky)

Seconde raison pour ne pas être associé à l'étude néerlandaise : « *Le compteur Linky est certifié.* » Et de citer le fait de répondre « *à la norme MID* ». Cette dernière est issue d'une directive européenne portant sur la validation de plusieurs instruments de mesure (dont les compteurs électriques). Seuls les compteurs électriques conformes à cette directive peuvent être utilisés pour facturer l'électricité. Les constructeurs expliquent qu'en plus de cette norme, Enedis (ex ERDF) impose des tests « *d'immunité aux perturbations conduites en mode différentiel avec une gamme de fréquence de 2-150 kHz* ». L'objectif est de respecter la norme EN 61000-4-19, sur la compatibilité électromagnétique, notamment la prise en compte des ampoules basse-consommation ou des LED.

Un plan d'installations bien lancé et un bug

Des explications techniques et normatives qui n'empêchent pas certains bugs ou hiatus. Ainsi, nos confrères de *La Voix du Nord* rapportent l'histoire d'un couple habitant Quarouble (dans le Nord) qui a vu sa facture tripler (passant de 600 à 2200 euros) et accuse le compteur Linky installé depuis 1 an d'être à l'origine de ces dépassements. Enedis a promis de se pencher sur le sujet pour vérifier le compteur en question, mais avertit aussi qu'il peut s'agir d'un « *saut* » entre la consommation réelle

et l'estimation.

Malgré ces bugs et des oppositions locales, Enedis confirme que la vague d'installation de Linky est en bonne voie. La firme française indique au Monde que 3,3 millions de compteurs « intelligents » Linky ont déjà été posés mi-mars, à un rythme de 18 000 par jour. Il est prévu l'installation de 35 millions de compteurs d'ici à la fin 2021 pour un coût annoncé de 5 milliards d'euros.

A lire aussi :

[Faut-il avoir peur du grand méchant Linky ?](#)

[Linky : l'ANFR persiste et signe sur le faible rayonnement CPL](#)

compteur Linky © ERDF